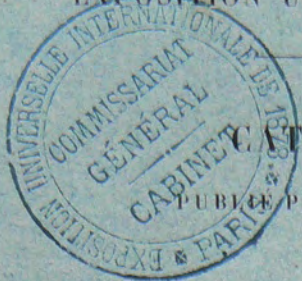


EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878, À PARIS.



CATALOGUE OFFICIEL

PUBLIÉ PAR LE COMMISSARIAT GÉNÉRAL.

## NOTICE

SUR

LA SITUATION DE L'OSTRÉICULTURE,

EN 1875,

PAR M. DE BON,

COMMISSAIRE GÉNÉRAL, DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS AU MINISTÈRE DE LA MARINE  
ET DES COLONIES.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXVIII.

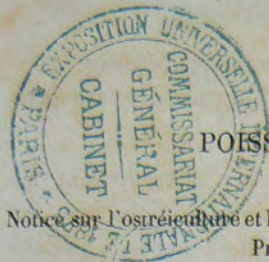


## EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878

## GROUPE VIII

## CLASSE 84

## POISSONS, CRUSTACÉS ET MOLLUSQUES



Notice sur l'ostréiculture et les pêches maritimes par M. DE BON, Commissaire général de la Marine, etc.  
Président du Comité d'Admission de la classe 84.

L'examen des produits qui figuraient à l'Exposition universelle de 1867, a permis d'apprécier l'importance des pêches, au point de vue des ressources qu'elles procurent à l'alimentation publique.

Des progrès sensibles ont depuis lors été réalisés : la pêche maritime s'est beaucoup développée ; et, en matière ostréicole, les procédés d'élevage, qui n'étaient guère sortis encore, il y a dix ans, du domaine de la théorie, ont largement pénétré dans celui de la pratique. L'emploi de ces procédés permet aujourd'hui la récolte de grandes quantités d'huîtres qui viennent se fixer, à l'état de naissains, sur les points d'attache artificiels qui leur sont offerts sous le nom de *Collecteurs*. Soumis à l'opération du détroquage, c'est-à-dire enlevés des collecteurs lorsqu'ils présentent la dimension d'un ou de deux centimètres de diamètre, les jeunes coquillages sont déposés dans des parcs dits d'élevage et livrés à la consommation dès qu'ils ont la taille réglementaire, soit cinq centimètres de diamètre au minimum. Ce résultat est généralement obtenu dans une période de 2 à 3 ans.

L'ostréiculture a pris naissance en France en 1853 (1). Après des tâtonnements dus à sa nouveauté même, cette industrie est devenue une branche importante de la richesse nationale. L'état prospère de l'ostréiculture, constaté à la suite d'une mission accomplie récemment sur le littoral (2), ne peut d'ailleurs que s'accroître par suite de l'augmentation du nombre des parcs et de la perfection des moyens employés soit pour récolter des naissains soit pour élever des huîtres. La transformation des marais salants en parcs d'élevage favorisera également la production au point de vue alimentaire. Des expériences dues à l'initiative de l'administration de la Marine, qui en poursuit l'exécution, démontrent en effet que les marais salants improductifs peuvent être affectés à

(1) Voir la Notice sur l'ostréiculture en 1875. (*Revue maritime et coloniale*.—BERGER-LEVRULT et C<sup>ie</sup>, 5, rue des Beaux-Arts.

(2) Voir le Rapport sur l'état de l'ostréiculture, 1877 (WITTELSHEIM et C<sup>ie</sup>, quai Voltaire, 31).



la culture des huîtres, et déjà beaucoup de propriétaires de marais les convertissent en *parcs* ou *claires* destinés à recevoir de jeunes coquillages, qui s'y développent avec une grande rapidité.

Les améliorations introduites dans les procédés de récolte et d'élevage, tels qu'ils étaient usités en 1867, appartiennent à l'initiative et à l'intelligence des parqueurs dont les efforts ne se ralentissent pas.

Le bassin d'Arcachon et les civières maritimes du quartier d'Auray sont les parties du littoral sur lesquelles la récolte artificielle du naissain se pratique dans les plus vastes proportions : 202,392,225 huîtres de cinq centimètres et au-dessus, nées dans le bassin d'Arcachon, en ont été exportées pendant la campagne de pêche de 1876-77 (1<sup>er</sup> septembre 1876 au 30 avril 1877). La vente de ces coquillages a atteint le chiffre de 4,456,228 francs. Le quartier d'Auray a recueilli pendant la même période 101,735,900 naissains représentant une valeur de 500,000 francs.

C'est à Courseulles, la Hougue, Cancale, Vannes, les Sables d'Olonne, l'île d'Oléron, la Tremblade et Marennes que l'on se livre principalement à l'élevage des huîtres et à l'amélioration de ces bivalves par une culture raisonnée, préalablement à leur envoi sur les marchés de consommation, non-seulement en France, mais encore à l'étranger. Des huîtres nées et élevées sur nos côtes sont en effet expédiées en Belgique, en Angleterre, en Italie, en Espagne, en Allemagne et même en Russie. L'Algérie reçoit également des huîtres provenant de nos parcs.

L'importance du commerce des huîtres résulte au surplus du tableau ci-après :

CAMPAGNES DE PÊCHE (1)	QUANTITÉS D'HUITRES introduites DANS LES PARCS	VALEUR	QUANTITÉS D'HUITRES sorties DES PARCS	VALEUR	PRIX DU MILLIER D'HUITRES	
					A l'entrée dans les parcs. 6	A la sortie des parcs. 7
1	2	3	4	5		
1870 — 71	44.625.723	1.935.497	33.958.193	2.525.601	43 37	74 40
1871 — 72	66.978.516	3.552.107	66.538.103	7.078.154	53 03	106 38
1872 — 73	93.440.703	5.308.855	77.351.876	7.768.241	56 81	100 43
1873 — 74	96.006.271	4.375.535	104.731.350	7.727.000	45 57	73 78
1874 — 75	265.380.939	7.270.812	227.640.212	11.247.416	27 39	49 40
1875 — 76	236.660.222	7.608.821	335.774.070	13.226.296	32 15	39 39

(1) 1<sup>er</sup> septembre au 30 avril.

Les colonnes nos 3 et 6 mentionnent le prix des huîtres au moment où les parqueurs les achètent aux pêcheurs ou aux producteurs.



Quant aux chiffres contenus dans les colonnes n<sup>os</sup> 5 et 7, ils indiquent le montant de la vente des huîtres à leur sortie des établissements dans lesquels on les cultive préalablement à leur livraison pour la consommation.

Leur prix alors ne représente environ que le tiers de leur valeur sur le marché de Paris et des autres grands centres commerciaux.

La culture des moules à l'aide de bouchots se développe sensiblement, notamment dans les quartiers maritimes de la Rochelle et de Rochefort. Il en est de même de l'élevage du poisson dans les réservoirs créés à cet effet sur les propriétés riveraines de la mer. On ne comptait en 1867 que 25 réservoirs. Il y en a aujourd'hui plus de 1500. Ces établissements sont alimentés au moyen de prises d'eau par lesquelles le poisson s'introduit à l'état de fretin. On le capture, pour le vendre quand il a les dimensions marchandes. Le mullet et l'anguille constituent les espèces qui sont principalement élevées dans les réservoirs.

Il existait au 31 décembre 1876, 31,608 établissements de pêche (*parcs, viviers, claires, etc., etc.*) occupant 10,398 hectares, détenus par 38,443 personnes. On évalue à 200,000 au moins le chiffre des individus (*hommes, femmes et enfants*) employés à l'exploitation des parcs et pêcheries.

En 1867, la pêche maritime était exercée par 75,284 hommes montant 16,668 bateaux qui capturaient pour 60,458,931 francs de poissons, de coquillages et de crustacés.

En 1876, la même industrie a occupé 80,488 marins et 21,263 bateaux. 45,777 riverains (*hommes, femmes et enfants*) ont en outre pratiqué la pêche à pied sur les grèves. La vente de l'ensemble des produits réalisés s'est élevée à la somme de 88,990,591 francs.

Ce chiffre est celui de la valeur du poisson à sa sortie de l'eau. Il ne représente point la somme énorme qu'atteint la vente au détail des espèces consommées à l'état frais ou de celles qui subissent préalablement des préparations, de salaison ou autres ; mais il donne une idée du mouvement général d'affaires occasionné par le commerce du poisson et du coquillage.